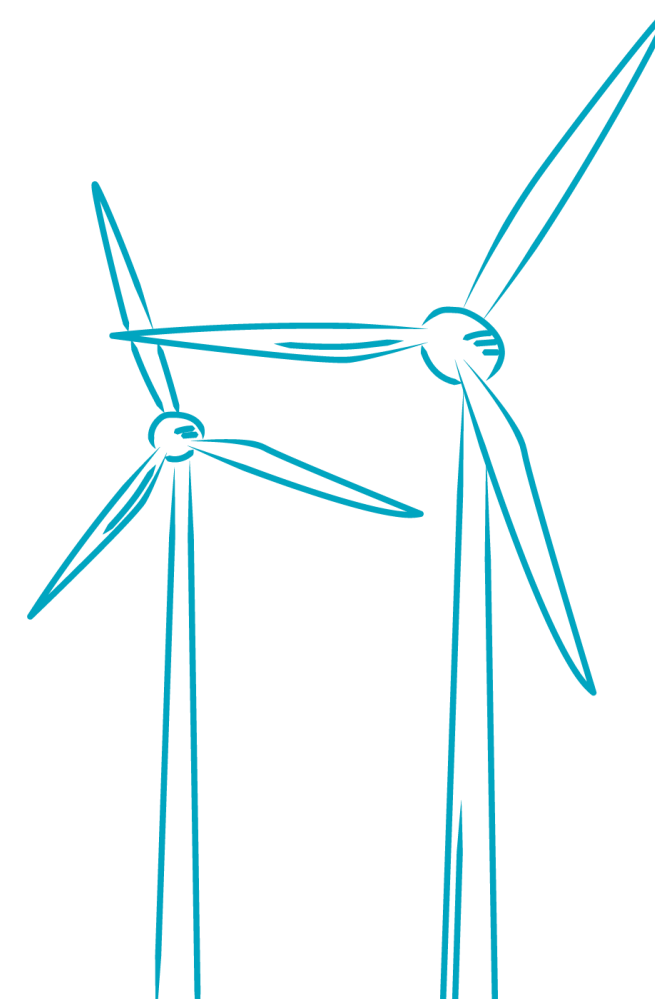




Note de présentation non technique

Parc éolien des Potentilles



COMMUNE D'AUTRECHES

DEPARTEMENT DE L'OISE (60)

Mars 2020 – Version n°1

1 PRESENTATION DU PROJET

1.1 Communication et concertation

Le présent dossier a pour objectif de présenter une demande d'Autorisation Environnementale sur la commune d'Autrêches pour un parc éolien classé sous la rubrique ICPE 2980.

Cette Demande d'Autorisation Environnementale concerne le projet éolien des Potentilles, initié en 2017 suite une sollicitation de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise à la société H2air.

Une étude à l'échelle intercommunale a été réalisée afin de déterminer les zones les plus propices au développement de l'éolien. Cette dernière a notamment pris en compte la dispersion de l'habitat, la présence de nombreux massifs forestiers et la présence de lieux historiques et les monuments protégés associés tels qu'à Compiègne et Pierrefonds. Trois communes, au nord-est de l'intercommunalité ont alors été identifiées : Moulin-sous-Touvent, Nampcel et Autrêches.

La commune de Moulin-sous-Touvent n'a pas souhaité prendre part au projet. La zone d'implantation potentielle au sud-ouest, sur ce territoire communal, n'a donc pas été intégrée au projet éolien.

En octobre 2017, les communes d'Autrêches et de Nampcel ont signé une lettre de mission. Deux projets éoliens ont alors été mis à l'étude : le projet éolien des Potentilles (Autrêches) et le projet éolien des Orchidées (Nampcel). Le dossier de ce dernier n'a pas été déposé auprès des services de l'État. Cette mesure d'évitement a été décidée par la société H2air, suite à l'étude des enjeux écologiques. C'est pourquoi certains documents d'information évoquent deux projets éoliens sur le territoire.

L'abandon du projet sur la commune de Nampcel, et l'évitement de la partie Nord de la zone d'implantation du projet des Potentilles constituent les principales mesures d'évitement préalables au projet, et ont guidé la définition des implantations.

Depuis les premières réflexions sur le projet en 2017, son élaboration a été accompagnée d'une démarche d'information et de concertation dans un souci de transparence des communes et de la société H2air, vis-à-vis de la population et des acteurs locaux. Plusieurs démarches ont été menées en parallèle :

- Une **Commission de Concertation Locale de l'Eolien** (CCLE) comportant 14 membres a été créée spécifiquement pour le projet éolien des Potentilles, avec pour double objectif d'impliquer les acteurs du territoire dans le projet (élus, représentants d'associations et de la société civile) et d'assurer la présence de ces membres sur le territoire pour relayer des informations relatives à l'avancée du projet. Quatre commissions se sont tenues depuis sa création ;
- Une **démarche de porte à porte** a été menée en novembre 2018, sur les communes d'Autrêches et de Nampcel, afin d'échanger avec un maximum de riverains sur le projet éolien ;
- Un **financement participatif** a été mené début 2019 afin de financer l'installation du mât de mesures du vent en mars 2019 ;
- D'autres actions de communication et de concertation sont prévues : nouvelles réunions de la CCLE et visite d'un parc éolien en service pour les riverains du projet notamment.

L'illustration page suivante résume les principales démarches de concertation mises en œuvre dans le cadre du projet éolien des Potentilles.

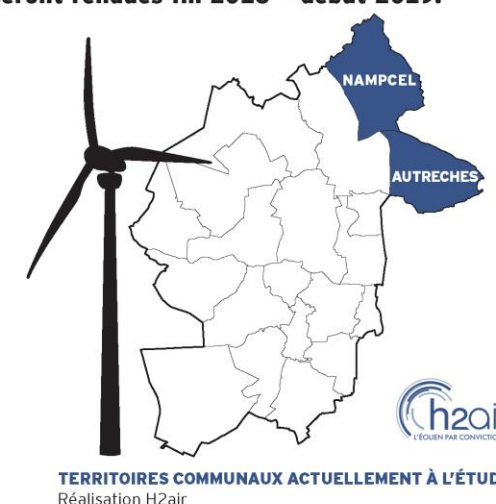
UN PROJET EOLIEN A L'ETUDE SUR LE TERRITOIRE

La Communauté de Communes des Lisières de l'Oise a sollicité un développeur éolien afin de réaliser une étude de faisabilité. Réalisée par des entreprises de la région, les conclusions de cette étude seront rendues fin 2018 – début 2019.

L'installation d'un parc éolien présente plusieurs avantages pour le territoire, en offrant de nouvelles ressources financières bien sûr, mais surtout en participant à l'indépendance et à la transition énergétique.

La Communauté de Communes des Lisières de l'Oise a choisi de faire appel à H2air, qui est une PME française et indépendante. Professionnel reconnu au sein de sa filière, la société amiénoise est attachée au respect des territoires et de ses habitants.

Parmi les communes susceptibles d'accueillir des éoliennes, les municipalités d'Autrêches et de Nampcel ont donné le feu vert à cette société pour engager les premières études dans leur périmètre. Si un projet est envisageable, les implantations éventuelles ne seront pas connues avant la fin 2019.



TERRITOIRES COMMUNAUX ACTUELLEMENT À L'ETUDE
Réalisation H2air

UN PROJET EOLIEN D'INTERET COMMUNAUTAIRE CONCERTÉ

Afin de suivre l'avancée du projet et d'impliquer les habitants, une Commission de Concertation Locale de l'Eolien (CCLÉ) a été constituée. Composée d'élus, de représentants associatifs et de riverains, la CCLÉ se réunit autour d'ateliers thématiques et en sortie « terrain ». Les membres de la commission ont ainsi visité au printemps un parc éolien dans la Somme développé et construit par H2air. Au-delà, la CCLÉ orchestre l'information des habitants. Les riverains concernés recevront régulièrement une lettre d'information dédiée au projet et seront conviés à des événements autour des énergies renouvelables.

Votre contact : Claire Leroy,
responsable de projets & territoires H2air
cleroy@h2air.fr | 06.75.42.94.80



VISITE D'UN PARC EOLIEN DANS LA SOMME
(Mai 2018) • © Photo H2air

Projet éolien sur les communes d'Autrêches et de Nampcel

Historique de la concertation



	Janvier 2017	La Communauté de Communes des Lisières de l'Oise sollicite la société H2air.
	Mars 2017	Présentation du projet à la Communauté de Communes. Obtention d'une lettre de soutien.
	Septembre 2017	Présentation du projet au bureau communautaire, à la demande de la Communauté de Communes. Création d'un comité de concertation.
	Octobre 2017	Rencontre des élus des communes d'Autrêches et Nampcel. Obtention des lettres de mission.
	Décembre 2017	La Communauté de Communes constitue le comité de concertation : - 8 élus, - 3 associations (mémoire et environnement), - 3 représentants de la société civile.
	Février 2018	Premier comité de concertation à Attichy. Premier conseil municipal à Autrêches et Nampcel.
	Avril 2018	Visite de parc organisée par H2air pour les membres du comité de concertation.
	Mai 2018	Deuxième comité de concertation à Attichy.



Historique de la concertation (suite)



	Août 2018	Distribution de la 1 ^{ère} lettre d'information aux habitants (Autrêches, Nampcel, Moulin-sous-Touvent, Bitry, Saint-Pierre-lès-Bitry, Berneuil-sur-Aisne, Tracy-le-Mont).
	Septembre 2018	Participation au forum des associations de Couloisy.
	Octobre 2018	Parution d'un article sur le projet dans le magazine de la Communauté de Communes.
	Novembre 2018	Porte-à-porte sur le projet (communes de Nampcel et Autrêches)
	Décembre 2018	Troisième comité de concertation à Attichy.
	Février 2019	Permanences publiques à Autrêches puis à Nampcel. Opération de financement participatif.
	Septembre 2019	Visite de l'usine Enercon avec les membres de la CCLE et les élus de la Communauté de Communes. Participation au forum des associations de Couloisy. Quatrième comité de concertation.
	A venir	Visite de parc organisée par H2air pour les habitants.



Figure 2 : Historique de la concertation du projet éolien des Potentilles (source : H2air, 2020)

Localisation géographique

ATER Environnement
Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

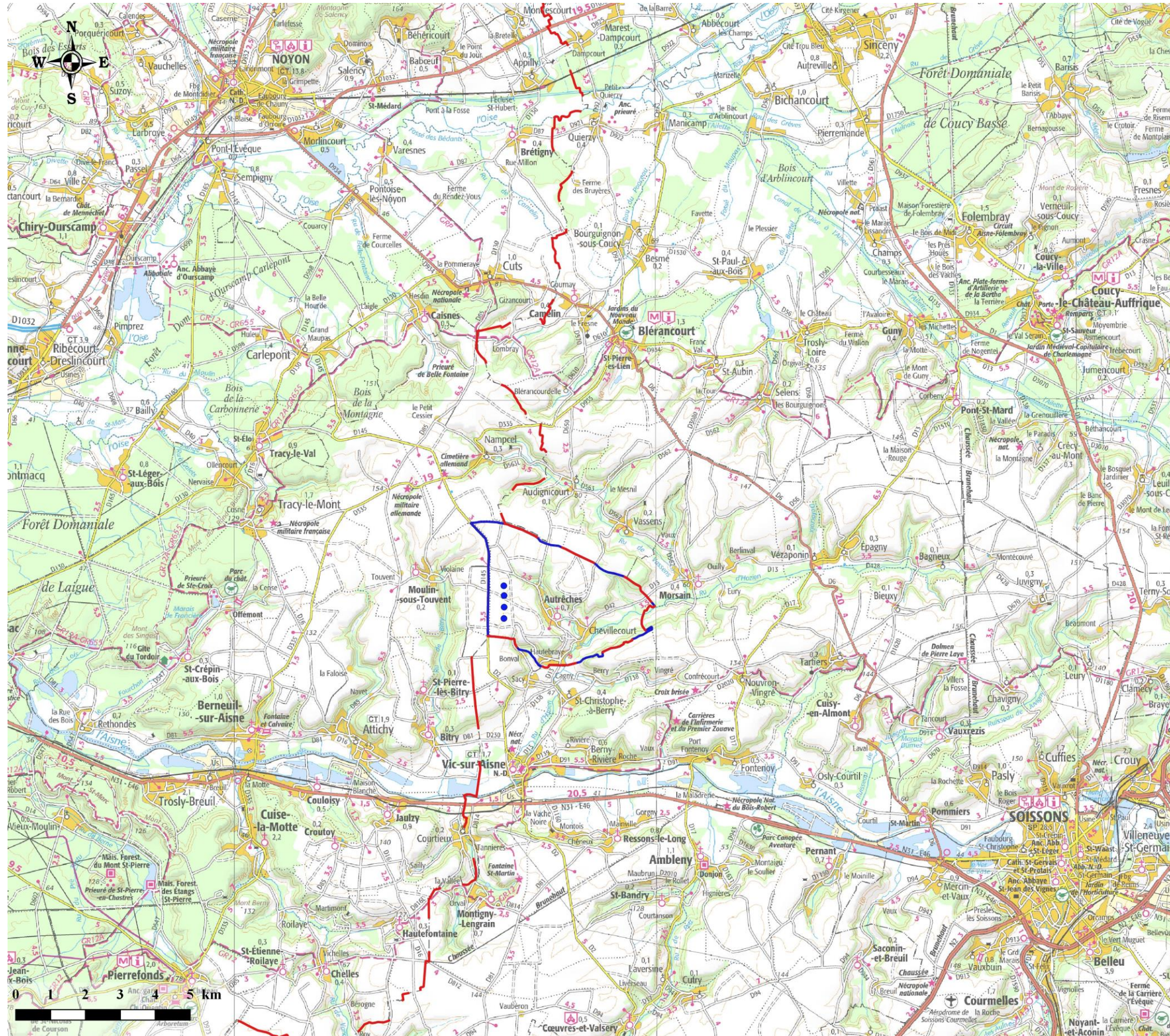
Septembre 2019

Source : IGN 100®
Copie et reproduction interdites



Légende

- Eoliennes
- Limite communale
- Limite départementale Oise/Aisne
- ★ Localisation du projet



Carte 1 : Localisation de l’installation

1.2 Localisation du site et identification cadastrale

1.2.a Localisation du site

Le projet éolien des Potentilles est situé dans la région des Hauts-de-France, et plus particulièrement dans le département de l'Oise, au sein de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise. Il est localisé sur le territoire communal d'Autrêches.

Le projet des Potentilles est situé à environ 19 km au Nord-Ouest du centre-ville de Soissons, à 27 km à l'Est du centre-ville de Compiègne et à 44 km au Sud-Ouest du centre-ville de Laon.

Les coordonnées de l'installation sont données à titre indicatif dans le tableau suivant.

Infrastructure	Lambert 93		WGS 84 sexagésimal		Altitude NGF du terrain
	X	Y	Latitude	Longitude	
A1	707 731,10	6 928 082,63	49°27'7.6082" N	3°6'23.7046" E	145,20 m
A2	707 738,91	6 927 818,87	49°26'59.0734" N	3°6'24.0743" E	144,40 m
A3	707 739, 13	6 927 486,58	49°26'48.3216" N	3°6'24.0631" E	144,93 m
A4	707 734,01	6 927 164,13	49°26'37.8884" N	3°6'23.7874" E	138,01 m
PdL	707 731,97	6 927 842,45	49°26'59.8366" N	3°6'23.7316" E	144 m

Tableau 1 : Coordonnées géographiques et altitudes des éoliennes et du poste de livraison du projet éolien des Potentilles (source : H2air, 2020)

La **Carte 1** : Localisation de l'installation permet de localiser l'installation projetée.

1.2.b Identification cadastrale

Les parcelles concernées par l'activité de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent sont présentées dans le tableau ci-dessous. Ces parcelles sont maîtrisées par le Maître d'Ouvrage via des promesses de bail emphytéotique et/ou des promesses de convention de servitudes.

Toutes les parcelles concernées par l'implantation des éoliennes, du poste de livraison et des raccordements électriques souterrains sont situées sur le territoire communal d'Autrêches.

Ces parcelles sont des terrains agricoles occupés aujourd'hui par des grandes cultures intensives (blé, betterave, colza, pommes de terre principalement).

La superficie concernée par la présente demande est de 14 402 m² (4 éoliennes, leurs plateformes, les pistes créées et un poste de livraison – hors chemins à renforcer dont les terrains ne subissent pas de modifications d'usage).

L'emprise foncière du projet se situe exclusivement sur des parcelles privées.

Installation	Commune	Lieu-dit	Section	Numéro	Superficie parcelle
A1	Autrêches	Le Séché Madame	ZH	10	27 100 m ²
A2	Autrêches	Le Séché Madame	ZH	12	104 650 m ²
A3	Autrêches	Le Petit Noyer	ZI	3	114 330 m ²
A4	Autrêches	Les Baraquins	ZI	34	73 051 m ²
PdL	Autrêches	Le Séché Madame	ZH	12	104 650 m ²

Tableau 2 : Identification des parcelles cadastrales – PdL : Poste de Livraison (source : H2air, 2020)

La **Carte 2** : Présentation de l'installation permet de localiser l'emplacement des éoliennes et des aménagements annexes.

Implantation

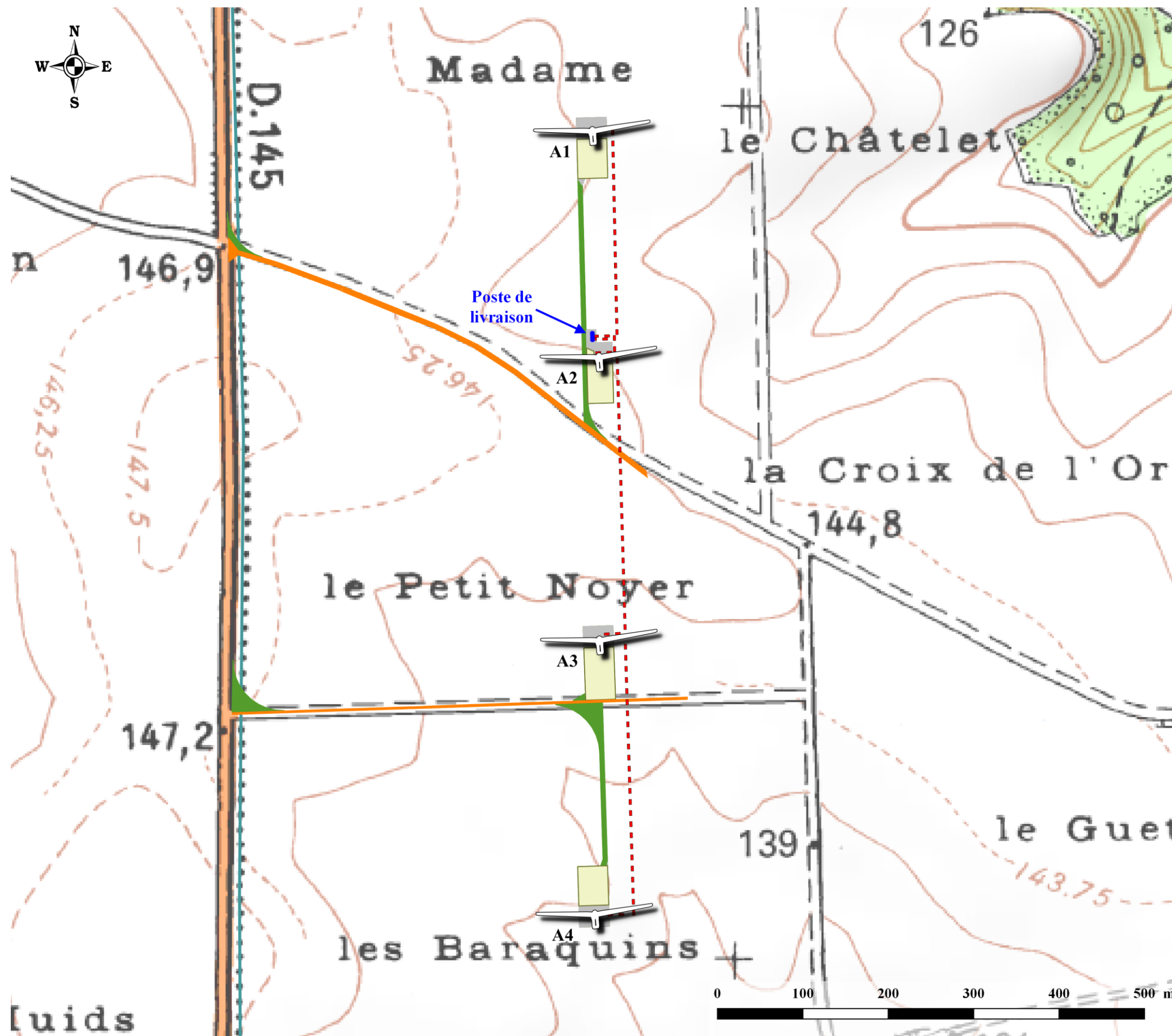
ATER Environnement
Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables



Janvier 2020

Sources : IGN 25®, H2Air
Copie et reproduction interdites

Remarque : Selon les informations disponibles à la date de réalisation de la cartographie, il n'existe pas de réseau enterré aux abords immédiats des installations projetées.



Légende

- Eolienne
- Raccordement inter-éolien pressenti
- Poste de livraison
- Emprise de fondation
- Plateformes
- Chemins à renforcer
- Chemins à créer
- Limite communale

Carte 2 : Présentation de l'installation

1.3 Caractéristiques générales du projet

1.3.a Occupation du sol

Les parcelles demandées à l'exploitation sont actuellement exploitées en zone agricole. Seule une partie de ces dernières pour une superficie de 2 485 à 3 079 m² par éolienne (plateformes permanentes) sera concernée par l'implantation du parc éolien des Potentilles. Lors de l'exploitation du parc, la superficie non cultivable est donc de 10 788 m² pour les plateformes de l'ensemble du parc, auquel s'ajoutent 3 614 m² de chemins et accès à créer.

L'habitat la commune d'accueil du projet et riveraines est principalement concentré dans les bourgs. Ainsi, le parc projeté est éloigné des parcelles habitées du :

- Territoire d'Autrêches :
 - ✓ Premières parcelles habitées à 725 m de A1, à 815 m de A2, 970 m de A3 et à 925 m de A4 ;
 - ✓ Ferme isolée de la carrière Saint-Victor à 925 m de A4 ;
- Territoire de Moulin-sous-Touvent :
 - ✓ Première habitation à 1 710 m de l'éolienne A1.

La première parcelle habitée est située à 725 m de l'éolienne A1, sur la commune d'Autrêches.

1.3.b Le projet dans son environnement

Description par rapport au réseau urbain

Aux alentours immédiats du site, le réseau urbain se caractérise principalement par des communes de petite taille telles que Moulin-sous-Touvent et Autrêches par exemple, ainsi que quelques communes d'importance moyenne, comme Vic-sur-Aisne. Les plus grosses villes dans un rayon de 20 km sont Noyon, Soissons et Compiègne. Le reste du réseau urbain se compose de petites communes éparses à dominante rurale.

Description par rapport aux voies d'accès

Le projet est localisé à proximité de la route nationale 31, à 5,3 km au sud de l'éolienne A4, et d'une départementale principale, la RD 145, longeant le parc à moins de 450 m de chaque éolienne.

De nombreux chemins d'exploitation sont situés à proximité des éoliennes.

Description des constructions existantes

Dans un périmètre de 500 mètres autour des éoliennes, il n'existe aucune habitation. La parcelle habitée la plus proche du parc éolien est située à 725 m de l'éolienne A1, sur la commune d'Autrêches.

Description de la végétation et des éléments paysagers existants

Le projet s'inscrit dans une alternance de grands paysages ouverts, de vallées humides et fermées, tourmentées de collines et de buttes témoins et enfin de paysages forestiers. Le paysage proche du projet, s'inscrivant dans le plateau du Soissonais, présente un caractère ouvert où les reliefs doux et peu marqués génèrent de grands espaces où le regard porte loin.

1.3.c Caractéristiques techniques

Le projet est constitué de 4 éoliennes de puissance nominale de 4,2 MW, pour une puissance totale de 16,8 MW, et d'un poste de livraison. Les modèles d'éoliennes envisagés sont des Vestas V136.

Les caractéristiques du projet sont détaillées dans le tableau suivant.

Localisation	Région	Hauts-de-France
	Département	Oise
	Commune	Autrêches
	Puissance totale	16,8 MW
Eoliennes	Modèle d'éoliennes	VESTAS V136
	Puissance unitaire	4,2 MW
	Nombre	4
	Diamètre du rotor	136 m
	Hauteur du mât au moyeu	112 m
	Hauteur totale en bout de pale	180 m
	Poste électrique	1 poste de livraison
Autres aménagements	Plateformes permanentes de levage	10 788 m ²
	Production annuelle moyenne	48 000 MWh / an
	Foyers équivalents hors chauffage	17 000 foyers
	Emissions annuelles de CO₂ évitées	32 000 tonnes équivalentes
	Durée de vie	15 à 20 ans

Tableau 3 : Caractéristiques générales du projet éolien des Potentilles (source : H2air, 2020)

2 LES ACTEURS DU PROJET

2.1 Le maître d'ouvrage : « Eoliennes des Potentilles »

Le demandeur est la société « Eoliennes des Potentilles », Maître d'Ouvrage du projet et futur exploitant du parc.

L'objectif final de la société « Eoliennes des Potentilles » est la construction du parc avec le modèle d'éoliennes le plus adaptée au site, la mise en service, l'opération et la maintenance du parc pendant la durée d'exploitation du parc éolien.

La société « Eoliennes des Potentilles » sollicite l'ensemble des autorisations liées à ce projet et prend l'ensemble des engagements en tant que future société exploitante du parc éolien.

Raison sociale	Eoliennes des Potentilles
Forme juridique	Société par Actions Simplifiées (SAS)
Capital social	15 000 euros
Siège social	29 rue des Trois Cailloux, 80 000 AMIENS
Adresse d'exploitation	29 rue des Trois Cailloux, 80 000 AMIENS
Registre du commerce	848 365 961 R.C.S AMIENS
N° SIRET	848 365 961 00012
Code NAF	3511Z / Production d'électricité

Tableau 4 : Références administratives de la société Eoliennes des Potentilles (source : H2air, 2020)

Nom	MAHFOUZ
Prénom	Roy
Nationalité	Allemande
Qualité	Président

Tableau 5 : Références du signataire pouvant engager la société (H2air, 2020)

2.2 La société de développement : H2air

La société H2air est une Société par Actions Simplifiée (SAS) au capital social de 500 000 euros. La société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Amiens sous le numéro 502 009 061 00057.

Fondé à Amiens en 2008, H2air est un producteur d'électricité renouvelable indépendant qui s'appuie sur des collaborateurs expérimentés mettant leurs savoir-faire au service de projets éoliens et solaires.

2.2.a Organisation et expertises

Le siège social du groupe est situé au 29 Rue des Trois Cailloux, à Amiens. Le groupe se compose d'une société-mère, H2air, et de quatre filiales économiques dont H2air PX et H2air GT.



Développement de projets éoliens et solaire :

- Concertation ;
- Analyse de gisement éolien ;
- Etude et réduction des impacts
- Financement de projets.



Construction de parcs éoliens et centrales solaires :

- Solutions « clés en main » ;
- Génies civil et électrique ;
- Suivi de chantier ;
- Maîtrise des coûts.



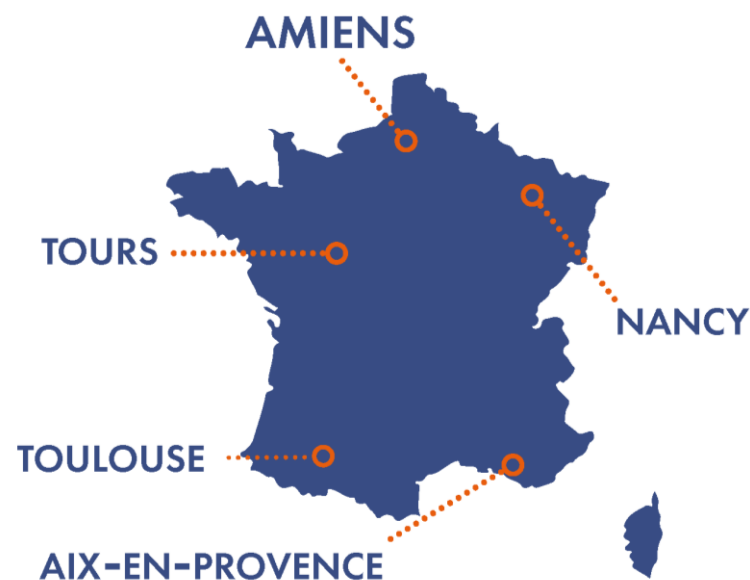
Gestion opérationnelle des centrales de production :

- Surveillance de la production ;
- Optimisation de la production ;
- Maintenance des infrastructures ;
- Gestion administrative.

H2air et ses filiales H2air PX et H2air GT permettent de prendre en charge toutes les étapes d'un projet éolien ou solaire, du développement à la gestion opérationnelle en passant par la construction. Ces sociétés garantissent une optimisation en termes de coûts et de délais, ainsi qu'une implantation cohérente et concertée.

Le groupe s'appuie sur près de 50 collaborateurs expérimentés et dispose d'un bureau à Berlin depuis 2008 et de cinq agences de développement :

- Agence Nord à Amiens, depuis 2008 ;
- Agence Est à Nancy, depuis 2012 ;
- Agence Ouest à Tours, depuis 2015 ;
- Agence Sud à Aix-en-Provence, depuis 2018 ;
- Agence Sud-Ouest à Toulouse, depuis 2019.



Carte 3 : Implantations des agences de la société H2air (source : H2air, décembre 2019)

2.2.b Références

H2air est un acteur reconnu au sein de la filière de l'éolien terrestre, membre actif de France Energie Eolienne.

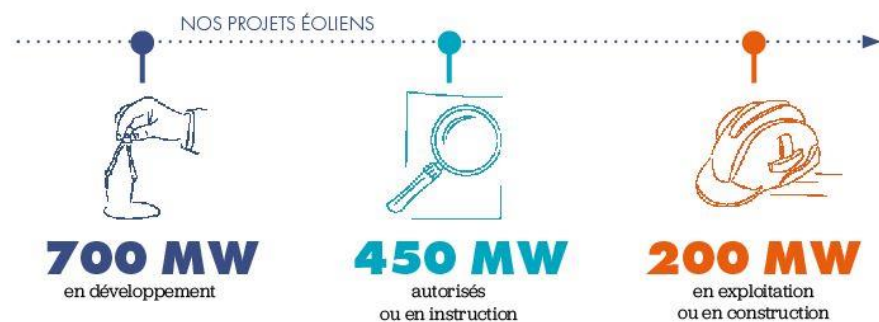


Figure 3 : Répartition des projets de la société H2air en fonction de leur état d'avancement (source : H2air, décembre 2019)

5 parcs éoliens d'une puissance totale de 173,8 MW développés et construits par H2air, sont actuellement en service en région Grand Est et en Hauts-de-France.

EN EXPLOITATION



SEINE RIVE GAUCHE SUD (2012)

Aube (10) - Région Grand-Est

- > 32 MW
- > 16 Vestas V-90
- > 80 GWh/an de production soit la consommation de 32 000 foyers
- > Parc vendu - Gestion opérationnelle par H2air GT



ÉOLIENNES DE CLÉMENTINE (2015)

Somme (80) - Région Hauts-de-France

- > 11,5 MW
- > 5 Enercon E-82
- > 25 GWh/ an de production an soit la consommation de 11 500 foyers
- > Parc vendu - Gestion opérationnelle par H2air GT



ÉOLIENNES DU COQUELICOT 2 (2016)

Somme (80) - Région Hauts-de-France

- > 23 MW
- > 10 Enercon E-82
- > 46 GWh/an de production soit la consommation de 23 000 foyers
- > Parc vendu à 49% -Gestion opérationnelle par H2air GT



10 PROJETS AUTORISÉS

Entre 2017 et 2019, les services de l'Etat ont autorisé 10 de nos parcs éoliens. Parmi ces projets, nous avons débuté la construction du parc éolien des Tulipes en juillet 2019. Début 2020, nous commencerons la construction du parc éolien des Oeillets.

NOS RÉALISATIONS



SEINE RIVE GAUCHE NORD (2015)

Aube (10) - Région Grand-Est

- > Co-développement avec Nordex - 75MW dont 45MW H2air
- > 30 Nordex N100
- > 183 GWh/an de production soit la consommation de 32 000 foyers
- > Parc vendu - Gestion administrative par H2air GT



ÉOLIENNES DU COQUELICOT 1 (2018)

Somme (80) Région Hauts-de-France

- > 32,3MW
- > 14 Enercon E82
- > 80 GWh/an de production soit la consommation de 32 300 foyers
- > Parc vendu - Gestion opérationnelle par H2air GT

EN CONSTRUCTION



ÉOLIENNES DES TULIPES (2019)

Somme (80) Région Hauts-de-France

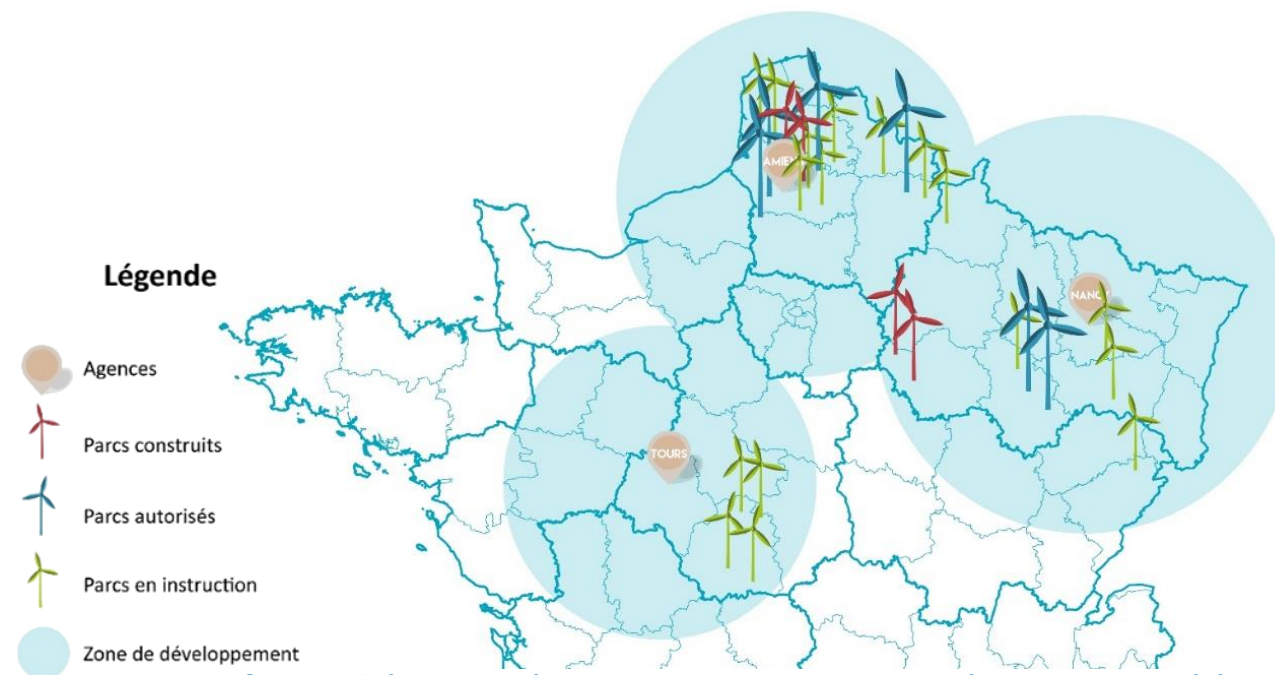
- > 36 MW
- > 10 Vestas
- > 88 GWh/an de production soit la consommation de 36 000 foyers
- > Gestion opérationnelle par H2air GT



11 PARCS EN EXPLOITATION

Parmi ces projets, 5 d'entre eux n'ont pas été construits par H2air. Notre expertise dans ce domaine étant reconnue, les propriétaires de ces parcs nous ont mandaté pour en assurer l'exploitation.

Figure 4 : Projets de la société H2air en service en Hauts-de-France et Grand Est (source : H2air, décembre 2019)



Carte 4 : Répartition géographique des projets et parcs éoliens de la société H2air (source : H2air, décembre 2019)

2.3 Les bureaux d'études d'expertises

2.3.a Expertises généraliste et paysagère : ATER Environnement

Créé en 2011 et basé à Grandfresnoy (Oise), ATER Environnement est un bureau d'études en environnement, spécialisé dans les énergies renouvelables et dans l'écriture des dossiers d'autorisation pour les projets éoliens, mais également photovoltaïques.

Fin 2019, ATER Environnement compte 22 collaborateurs dont 12 environnementalistes, 8 paysagistes, 1 photomonteur et 1 assistante de direction. Au 1^{er} septembre 2019, le bureau d'études totalise 1 251 MW en cours d'écriture, 1 850 MW en instruction, 680 MW autorisés et 191 MW en exploitation, faisant d'ATER Environnement un acteur majeur dans le domaine de l'éolien.

2.3.b Expertise naturaliste : Ecosphère

Créé en 1988 par trois ingénieurs écologues, la Société ECOSPHERE réalise des études réglementaires et des expertises techniques pour des projets et des infrastructures de nature très diverses.

Ces études sont souvent réalisées dans un cadre réglementaire à l'image des études d'impact et des évaluations d'incidence. Ces démarches ont pour objectif d'analyser les effets des plans et projets sur les milieux naturels et les équilibres biologiques.

ECOSPHERE est devenue une Société Anonyme le 1^{er} janvier 1990, dont le siège social est localisé à Saint-Maur-des-Fossés (94). Ainsi, 60 ingénieurs et techniciens travaillent au sein des neuf agences de la société, dont deux en Normandie et dans les Hauts-de-France.

2.3.c Expertise acoustique : Kiétudes

Depuis sa création en 1999, KIETUDES réalise toutes sortes d'études en acoustique. Equipés d'appareils de mesures de précision et de logiciels spécialisés, les 2 acousticiens de la société abordent toute thématique acoustique : du bruit dans l'environnement aux ambiances acoustiques dans les bâtiments en passant par l'industrie ou l'aménagement urbain. Le bureau d'études est basé à Roubaix, en périphérie de Lille.